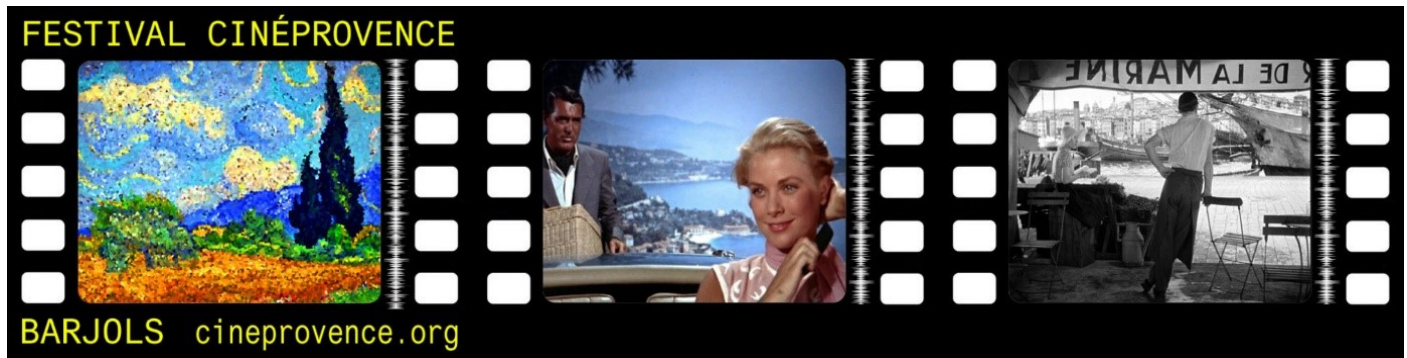


Festival du Cinéma de Provence

La Provence dans le cinéma : lieu de tournage, thèmes provençaux, art de vivre en Provence...



C'est parti !

Hé oui, ça y est... **L'association pour la promotion du cinéma de Provence est née.** Elle entend défendre, honorer et partager les films tournés au moins en partie en Provence ou dont le thème parle de la Provence. Il ne s'agit pas, que de la Provence de Pagnol, mais aussi celle Raimu, Fernandel, Jacques de Baroncelli, René Clément, Georges Lautner, Henri Verneuil, celles des Taxis, des Gendarmes, de l'art de vivre et du parler provençal...

Sa première mission est de mettre en avant des films connus ou oubliés qui ont sublimés la Provence, par des projections publiques dans les villages du haut Var.

Vous aussi pouvez participer à notre association, car il faut des moyens financiers pour payer les droits des projections, et des moyens humains pour assurer les projections (installation, désinstallation). Devenez adhérent. Cotisez !

Comment ?

Notre but est de **dynamiser les villages du haut Var** en assurant, pendant une semaine entre le 15 et le 31 août de chaque année, la projection de films en plein air, accessible gratuitement.

Nous avons constitué à ce jour un fonds de 380 médias (moitié DVD et blu-ray), constitués par des longs métrages de fiction ayant traité directement ou indirectement à la Provence. Ce fonds progresse sans cesse au fur et à mesure de nos études et acquisitions.

Quelques exemples de films :

- **L'ÂGE INGRAT** – Gilles Grangier – 1964
- **BRICE DE NICE** – James Huth – 2004
- **CE SACRÉ GRAND-PÈRE** – J. Poitrenaud – 1967
- **L'ÉTÉ MEURTRIER** – Jean Becker – 1983
- **MAGIC IN THE MOONLIGHT** – Woody Allen – 2014
- **LA NUIT AMÉRICAINE** – François Truffaut – 1973
- **PIERROT LE FOU** – Jean-Luc Godard – 1965
- **LA PISCINE** – Jacques Deray – 1969
- **BONJOUR TRISTESSE** – Otto Preminger – 1958
- **LA CUISINE AU BEURRE** – Gilles Grangier – 1963
- **LES SEINS DE GLACE** – Georges Lautner – 1974
- **L'ARNACOEUR** – Pascal Chaumeil – 2010

...

Les classiques de Pagnol font partis de notre fonds.

Tous les films que nous voulons projeter sont **classifiés « tous publics »**, mais nous pouvons déroger par contrat à cette classification, dans le cadre d'une demande particulière.

Pour la séance, **nous disposons d'un projecteur Canon HD de 6 000 Lumens et d'un système de sonorisation stéréo.** Nous sommes en voie d'acquisition d'un écran.

Nous nous adressons aux maires des villages et aux communautés de communes pour décider du lieu de projection, de la logistique (circulation, fléchage, placement, sécurité...), et du prêt de quelques bras pour nous aider dans l'installation (montage et démontage de l'écran, de la sonorisation et du projecteur). Le lieu de projection doit être situé dans une zone non éclairée ou dont l'éclairage peut être éteint.

Notre prestation est gratuite, mais les collectivités (mairie, où communautés de communes) doivent régler les droits de projection de l'œuvre cinématographique et de la musique. Nous facturons à prix coutant. Comptez entre 300 et 600 € suivant les studios, pour chaque projection d'un film.

Nous décidons des titres en concertation avec les élus, ceci afin de ne pas présenter un même film plusieurs fois en peu de temps, et d'avoir la certitude que les droits sont cessibles (les cessions de droits pouvant changer à tout instant). Il faut s'y prendre au moins 3 mois à l'avance (6 mois conseillés, soit au plus tard en mars). Une fois le programme établi, **nous nous occupons de la communication** : contacts de presse, notes sur les réseaux sociaux, banderoles d'annonce à mettre au dessus des voies de circulation...

Chaque film est systématiquement présenté par un membre de notre équipe : lieu de tournage, distribution, production, anecdotes, biographies...

Notre **période de projection** est établie comme suit :

- première édition : du **21 au 28 août 2021** inclus
- seconde édition : du **20 au 27 août 2022** inclus
- troisième édition : du **19 au 26 août 2023** inclus

Association Loi 1901 créée le 8/3/2020 6 (JO du 23/05/2020)
Siège social : chemin du Riou 83670 BARJOLS
Contacts : contact@cineprovence.org - Président : **Frédéric Brouard**
cinéprovence est une marque déposée à l'INPI
n° préfectoral : W 833 007 724 (Brignoles) - SIREN N° 884 759 838